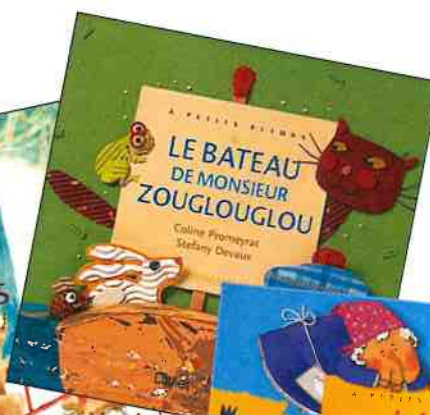
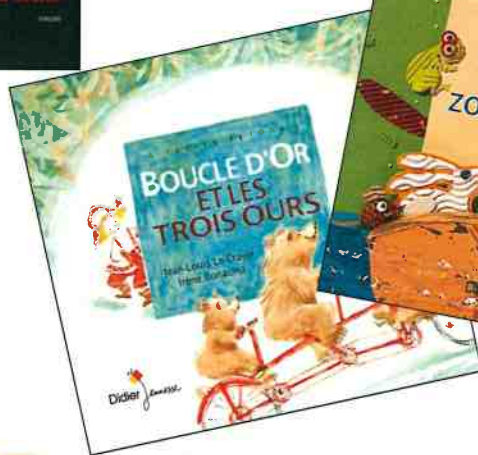
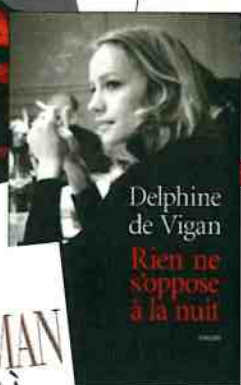
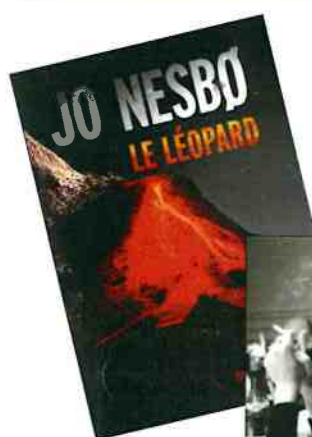


# Inf'Auzouville



## Bibliothèque - Les nouveautés



Mardi : 16h45 – 18 h  
Mercredi : 17h – 18 h  
Vendredi : 16h45 – 18 h  
(sauf pendant  
les vacances scolaires)  
Samedi : 10h30 – 12h15



Les bébés lecteurs toujours fidèles chaque  
dernier samedi du mois.

## Le mot du Maire

---

*J'ai le privilège et le plaisir de vous inviter à la lecture de votre bulletin communal. Il vous délivrera des informations sur les actions municipales et associatives, nombreuses et variées. Je tiens donc à remercier tous les acteurs qu'ils soient élus, employés communaux ou bénévoles pour le travail accompli au service de la collectivité. Ils rendent notre commune toujours plus accueillante en améliorant le cadre de vie. C'est par l'attitude citoyenne, l'implication quotidienne et les efforts respectifs des règles de bon voisinage de chacun, que notre village restera un lieu où il fait bon vivre.*

*Le contexte économique, le gel des dotations de l'état, les incertitudes concernant les taux et les accords de subventions conduisent l'équipe Municipale à rester prudente pour, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, éviter d'endetter la commune dans des proportions insupportables pour ses contribuables. Le recours à l'emprunt n'est engagé que dans le cadre des investissements nécessaires pour répondre à vos attentes et contrairement à ce qui a pu être dit dans les médias notre budget, comme pour toutes les communes, est chaque année équilibré en recettes et dépenses..*

*J'espère vous retrouver nombreux dans notre salle polyvalente le samedi 7 janvier 2012 à 18 heures, y rencontrer les nouveaux habitants et leur souhaiter la bienvenue, en dégustant la galette traditionnelle tout en levant notre verre pour la nouvelle année.*

*Il peut paraître paradoxal, en cette période de difficultés et d'incertitudes d'adresser des vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite, et pourtant c'est une bonne manière de manifester notre volonté de faire bouger les choses, de se mobiliser pour un avenir collectif meilleur dans un esprit de solidarité.*

*Je vous adresse au nom de l'équipe Municipale, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2012. Qu'elle soit faite de joies, de réussites, de chaleur pour vous, vos proches et aussi pour notre commune.*

*Bonne et heureuse année à toutes et à tous !*

*William Pillon*

Les membres des associations, les bénévoles, le personnel communal vous présentent tous leurs vœux pour l'année 2012.  
C'est avec plaisir que tous les habitants sont invités à rejoindre les associations pour que notre village conserve son triple A

**Auzouville + Associations = Animations**



## Histoire d'en rire

Tous autant que nous sommes, nous travaillons, nous vivons avec nos familles dans ce village, nous y participons d'une manière ou d'une autre...

Parler du BENEVOLAT paraît une idée un peu folle et pourtant!!!

Notre commune n'étant pas très riche, le bénévolat paraît un moyen d'aider et de participer positivement à l'amélioration de notre communauté.

*Un petit rappel pour mémoire : quand la salle polyvalente était en construction, il manquait 200.000 FRANCS pour qu'elle soit comme elle est à ce jour sans augmenter les impôts. Les bénévoles ont œuvré chaque samedi matin et ont permis de combler les 200.000 francs manquants, afin que ce lieu de rencontre soit convenable...*

*Les bénévoles ont également participé à l'électrification du tennis, à la réalisation du terrain de boules, à la construction de l'abri bus sur la place de l'église, du four à pain communal, de l'entrée de l'école et aujourd'hui à la restauration du puits communal...*

*Les qualités du bénévolat permettent à chacun de se rencontrer, de se côtoyer, de communiquer, ce qui devient un enrichissement de connaissances et qui exclut l'individualité...*

*Un bénévole heureux*



Quelques exemples  
des traces laissées  
par nos bénévoles.



## Délibérations du conseil municipal

---

séances des 7/10/2011, 2/12/2011, 10/12/2011

### **Un CEP (Conseil en Energie Partagé) pour ma commune :**

Le département a retenu notre commune dans son programme « CEP pour ma commune » (Conseil en Energie Partagé). Un conseiller en Energie nous accompagnera pendant 2 ans avec pour mission de réaliser un diagnostic énergétique des bâtiments communaux la première année et d'apporter une expertise technique dans la mise en place de nos projets relatifs aux économies d'énergie et d'eau la seconde année.

La commune s'engage à désigner un élu « responsable Energie » qui sera l'interlocuteur privilégié du Conseiller et un agent administratif « économie d'énergie ».

La commune, au vu des résultats obtenus, décidera seule des suites à donner aux recommandations mais devra néanmoins s'engager sur un minimum de 5% d'économie d'énergie en 2012 par rapport à l'année 2010.

Mme Nathalie Mazire accepte en tant qu'élue de participer en collaboration avec la secrétaire de mairie au programme « CEP pour ma commune ».

### **Servitude Impasse des Fonds :**

Afin de canaliser les eaux pluviales de l'Impasse des Fonds et de permettre leur évacuation vers le point le plus bas, une buse a été posée sur une propriété privée. Une convention de servitude va être établie entre les propriétaires et la commune.

### **Cession de parcelles :**

L'élargissement du carrefour de l'Impasse des Fonds avec la rue des Chantepleuriers a nécessité une emprise sur deux propriétés. Le plan de division a été réalisé.

La parcelle A540 de 30 ares a été cédée à titre gratuit à la commune. La parcelle A538 de 21 ares sera cédée au prix de 630 euros.

### **Réforme de la fiscalité de l'aménagement :**

La Taxe d'Aménagement répond à l'objectif de financement des équipements publics engendrés par l'urbanisation. Elle comprend une part communale ou intercommunale et une part départementale. Elle se substitue à la Taxe Locale d'Équipement (TLE), la taxe Départementale pour les Espaces Naturels et Sensibles (TDENS), la taxe Départementale pour le financement des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (TDCAUE), la taxe complémentaire au Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE).

La fourchette des taux est fixée entre 1% et 5% comme pour la TLE. Elle est reversée à la collectivité pour les montants recouverts nets de frais de gestion (environ 3%).

Le conseil municipal après délibération (8 voix pour un taux de 3%, et 2 voix pour un taux de 2.5%) décide d'instituer le taux de 3 % sur l'ensemble du territoire communal et d'exonérer de 50% la surface excédant 100m<sup>2</sup> pour les constructions à usage de résidence principale financés par un prêt aidé de l'Etat ou un prêt à taux zéro renforcé (PTZ +).

### **CNFPT :**

Dans la loi de finances rectificative pour 2011, il est prévu d'abaisser la cotisation au CNFPT de 1% à 0.9 %.

Cette décision va amputer les ressources du service public de la formation. Certains frais annexes à la formation ne seront plus remboursés (transport, restauration, hébergement ...) et certaines formations seront payantes.

Afin de garder la même qualité de services, le conseil municipal exprime le vœu que soit rétabli le taux plafond de 1% de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents.



### **Convention de mise à disposition d'une lame de déneigement :**

La commune s'est dotée de matériel de déneigement : une lame et un saloir.

Une convention de mise à disposition du matériel a été établie entre la commune et M.VAAS, M. BETON et Mme LAROCHE. Les modalités d'intervention ont été définies, un plan de déneigement a été fourni.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte de rémunérer cette prestation à 55 € de l'heure.

Le conseil municipal autorise les intervenants à dégager un véhicule gênant sur la voirie après signature d'une décharge par le propriétaire du dit véhicule.

### **Cimetière communal, tarif des concessions :**

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d'instituer les tarifs suivants :

Columbarium : Concession cinquantenaire : 700.00 €, case utilisable pour une ou deux urnes.

Cimetière, caveau, caverne, pleine terre : Concession cinquantenaire : 150 € pour emplacement de 2 mètres superficiels pour deux personnes, 150 € pour caverne de 2-3 ou 4 urnes.

Jardin du souvenir : Concession cinquantenaire sur la stèle : 30 € par plaque.



### **Règlement intérieur du cimetière :**

Le règlement intérieur du cimetière après lecture et modification a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

### **Rue du petit Bois, dégagement de sécurité :**

Le carrefour entre la route départementale 93 et la rue du Petit Bois présente des difficultés de visibilité. Afin de sécuriser ce carrefour, il serait nécessaire d'acquérir une parcelle du terrain, surface à définir avec les services de l'Atesat.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents cette décision et donne tout pouvoir au Maire pour effectuer les démarches nécessaires à cette acquisition tant auprès du propriétaire que du géomètre et pour signer les actes chez le notaire.

### **Le puits communal, charpente :**

Après présentation de plusieurs devis pour la charpente du puits communal, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise LENUD pour ces travaux d'un montant de 1850.00 € HT.

Il sera demandé une esquisse de la charpente.

### **Chemins de randonnée :**

Les modalités de subvention du Département ont été modifiées. L'entretien est subventionné à 25% du montant (plafonné à 20 000 €/an) pour les chemins classés en 2<sup>ème</sup> catégorie. Les deux chemins parcourant la commune sont susceptibles d'être classés en 2<sup>ème</sup> catégorie. Toutefois le circuit du Dimage présente des difficultés d'accès malgré nos demandes récurrentes d'ouverture et d'accessibilité auprès du riverain. Un contact sera pris auprès du propriétaire concerné.

### **Atelier communal :**

Les subventions indispensables au financement de la construction d'un atelier communal n'étant pas accordées, le Conseil municipal à l'unanimité décide d'abandonner ce projet.

### **Projet de restructuration de l'école communale:**

M. Le Maire informe qu'il sera fait appel au CAUE pour élaborer un avant projet de restructuration de l'école communale.

### **Accessibilité des Etablissements Recevant du Public (E.R.P) aux handicapés :**

Conformément à la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, tous les ERP existants des catégories 1 à 4 devront être accessibles aux personnes handicapées; les établissements de 5<sup>ème</sup> catégorie devant être accessibles pour une partie de l'établissement. (Notre commune ne comporte que des bâtiments de catégorie 5).

Les travaux de modification ou d'extension devront obéir aux règles des constructions neuves (sauf la 5<sup>ème</sup> catégorie dont une partie de l'établissement doit être accessible dans ce délai).

Il sera réalisé un diagnostic d'accessibilité des ERP sur la commune pour établir un plan d'actions de mise aux normes pour 2015.

Il sera demandé aux membres de la Communauté de Communes, la possibilité de réfléchir ensemble sur les démarches à adopter.

## **Travaux 2011**

Travaux et équipements réalisés en 2011:

- Réfection de l'Impasse des Fonds et aménagement de sécurité au débouché sur la rue des Chantepleuriers,
- Aménagement de la sécurité piétons rue des Fondateurs,
- Sécurisation du puits communal,
- Achèvement des travaux du cimetière,
- Remplacement des portails de l'ancien cimetière,
- Mise aux normes de l'assainissement de l'école, de la Mairie et du restaurant scolaire,
- Achat d'une lame de déneigement et d'un saloir.



## **Section Karaté Kyokushinkai (ASAR)**

Depuis septembre, un cours de body karaté se déroule à salle polyvalente le lundi de 20h00 à 21h00. Ces séances permettent d'aborder les techniques de karaté en musique et de travailler le cardio.

En plus des cours traditionnels de karaté kyokushinkai, le cours de self-défense rencontre aussi un beau succès tous les jeudis de 20h30 à 21h30.

Avec près de 50 pratiquants réguliers, le club se porte bien et est doté d'équipements adaptés à chaque discipline enseignée.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir faire un cours d'essai !!

Renseignements au 06 64 29 42 48 et sur notre site :

<http://kyokuauzouville.club.sportsregions.fr/>



**Body karaté**



## Club des bons amis

Toujours autant de convivialité et de spectateurs pour cette après-midi récréative !



La chorale des Bons Amis



Drôle de manège



Trop tard



Le point et la virgule



Clères de l'urne

## Exposition peinture

---

Après un an d'absence, l'exposition peinture sous le nom de *Les Arts d'Automne* a rencontré un vif succès à la mesure de la très grande qualité des œuvres exposées. Les artistes, dont certains exposaient pour la première fois, font preuve d'un talent prometteur.



Le succès de cet événement est le fruit du travail passionné de Géraldine Babinault Martine, qui a pris la relève de Jean-Pierre Denoyelle, lequel assumait cette tâche pendant de très nombreuses années.





## Pour faire diversion...

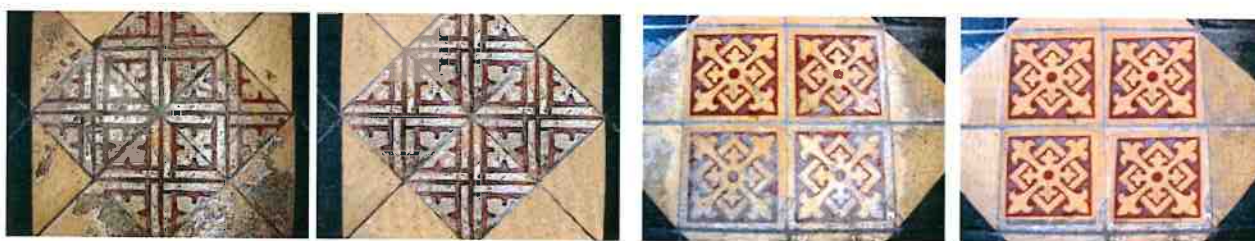
---

Je ne connais qu'une mauvaise foi : la mienne, et ne fréquente l'église d'Auzouville que si l'occasion se présente... Il s'agit le plus souvent d'une histoire d'enterrement. Cela peut être le témoignage d'amitié à une amie trop tôt disparue que je veux honorer d'une chanson. Ce peut être aussi une simple présence auprès de survivants que je connais et auxquels je veux manifester ma sympathie. Je ne suis pas mécréante jusqu'au tréfonds de moi.

Pourquoi tout ce *lais* préambulaire ? Pour expliquer que pendant les cérémonies peu ou prou liturgiques, je m'adonne à d'autres observations. Et c'est ainsi qu'à la faveur de ces circonstances, mon esprit cherche à s'évader de la tristesse ambiante pour échapper à l'émotion qui pourrait l'envahir. J'en profite pour observer les plafonds de l'église paroissiale, les vitraux, les détails décoratifs ou les carrelages.



En voici de beaux exemples que vous n'avez peut-être jamais vus d'aussi près. Ils constituent, ainsi rassemblés côte à côte, une jolie collection mosaïque. Je me suis même livrée, avec les plus usés d'entre eux - ceux qui occupent l'allée centrale la plus fréquentée - à une opération de chirurgie esthétique, intitulée « *avant-après* ».



Et voilà ! Je fais œuvre de céramiste en trompe-l'œil et de restaurateur non diplômé par le Ministère de la Culture.

Vive la restauration de notre patrimoine commun : grandes abandonnées (hélas !) à la démolition, puits à étages en voie de sauvetage par de bénévoles villageois, modestes églises de nos campagnes.

*La mécréante du service obsèques*  
**Jeanne MOUTOT**

# Un spectacle à l'école

## A la rencontre de Lucien et les arpettes

*Jeudi 8 décembre 2011, à l'approche des fêtes de fin d'année, l'école d'Auzouville a offert\* aux élèves la venue du spectacle de Lucien et les Arpettes, « Pic-Nic Tour »\*\*. Immense succès, ambiance survoltée et très chaleureuse, et spectacle suivi d'un entretien de plus d'une heure autour de questions préparées par les CM2. Mais laissons la parole aux élèves...*

*\* Spectacle financé par la coopérative de l'école, et notamment grâce à une subvention de la commune.*

*\*\* <http://www.lucienetlesarpettes.fr/>*



J'ai bien aimé le spectacle car j'adore le rock et aussi il m'a fait rire. Les moments que j'ai préférés sont quand on chantait tous ensemble et quand nous criions: «Encore une chanson!» et qu'ils sont partis en courant. Le musicien que j'ai préféré, c'était Rico, ils étaient tous très gentils et très rigolos. Je vais acheter le CD car il a l'air bien. Dommage que cela n'a pas duré toute une journée. (Pauline)



J'ai bien aimé le spectacle car c'était amusant. Lucien et les Arpettes jouaient très bien. Ils étaient très gentils, Géraldine (Gégé) était drôle et jolie. Je me suis bien amusée. J'ai adoré la fin quand il y avait les interviews et leurs explications. Leurs chansons étaient amusantes. (Chloé)

Ce spectacle m'a beaucoup plu, car Gégé était très drôle, Rico aussi, il y avait de l'ambiance et tout le monde était là (les dames de cantine, maîtresses, maîtres...). Lucien nous a tous fait rire, les garçons aussi, c'est même eux qui ont donné de l'ambiance. Il y a eu du rock comme la maîtresse nous l'avait dit et il y avait beaucoup de chansons avec des animaux drôles, et le final était très bien. (Justine)

J'ai bien aimé le rock et le spectacle. On s'amusait avec Nicolas à frapper dans les mains. J'ai bien aimé la tenue de Lucien parce qu'on aurait dit Mario, le personnage de jeu vidéo: il était jaune et rouge. La fille surnommée GG était très rigolote. Le batteur Rico a fait de la batterie et du tambour. Il tapait sur des pots de peinture. (Victor)

Ca allait fort dans la salle! Des chansons de rock et de jazz, c'était génial! Un mélange qui rendait super bien! (Clément)

Oui, le spectacle m'a plu, il y avait du rock. C'était passionnant, Gégé était vraiment bête mais Rico, lui, était fort sur batterie et Lucien, lui, il était fort en guitare, en kazoo et en chanson(rap, rock, jazz). J'ai aimé la chanson sur Gégé qui n'était pas propre, et sur la cantine : les raviolis, ça aussi, ce n'était pas propre ! (Martin)

J'ai bien aimé ce spectacle car il y avait Lucien, Gégé et Rico. Lucien, ce n'est pas son vrai prénom, c'est Alain, Gégé c'est Géraldine et Rico c'est Patrice. Ils ont très très bien joué et c'était amusant car c'était pour les enfants et je crois que le spectacle pour les parents serait bien aussi amusant. (Maryanne)



Mon impression sur le spectacle: c'était génial. Géraldine est belle et drôle. Lucien chante bien et il est drôle. Patrice joue bien de la batterie. (Louise)

*C'était très bien et marrant. Gégé faisait beaucoup rire. Gégé et Lucien utilisaient des guitare pour le rock (comme AC/DC). Instruments: batterie, guitare, micro, kazoo, grosse caisse. Rico faisait de la batterie et il en faisait bien. Merci! (Antoine)*

J'ai bien aimé ce spectacle. Surtout quand c'était la partie Rock. Il y a des moments où je n'ai pas trop aimé quand ils faisaient des bêtises pas marrantes. Pour les instruments, il y avait des guitares électriques et de la batterie. Il y a deux sortes de guitares électriques: une guitare aiguë et une guitare grave (la basse); la guitare grave est moins jouée. (Loann)

J'ai adoré ce spectacle parce que j'adore la musique. C'était très amusant: Lucien s'appelle Alain, Gégé est avec le groupe son vrai prénom est Géraldine. Le batteur s'appelle Rico, son vrai prénom est Patrice. Ils ont bien joué. Leurs chansons étaient bien composées. (Paul)



Voici quelques unes des questions qui ont été posées pendant l'interview :

(Bastien) - Avez-vous beaucoup de tournées par mois?

- On fait environ 30 spectacles par an.

(Claire) - Vos parents faisaient-ils de la musique ?

- Mes parents ne faisaient pas de musique, ma mère était « arpète » en couture et mon père était « arpète » en maçonnerie.

- Avez-vous une autre passion que la musique ?

- Oui, le potager , je suis « arpète » en ce domaine et j'essaie d'apprendre et de progresser .

(Louise) - Dans quelle grande salle avez-vous déjà fait des concerts ?

- A Limoges, le Parc Expo, par exemple.

(Maxence) - Comment vous êtes-vous rencontrés ?

- On se connaît tous depuis longtemps, en jouant de la musique.

(Chloé) - Faites-vous des tournées seulement en Normandie?

- Non, on fait aussi des tournées en France (Alsace, Avignon...) et un peu à l'étranger (au Laos).

(Guillaume) - Êtes-vous déjà passés à la télé?

- Oui, sur France 3 Normandie, et nous y retournerons sûrement pour présenter notre deuxième album.



Tous les commentaires sur le spectacle et tout sur l'école sur le site :

<http://auzoury.autoweb.ac-rouen.fr/>

## Four à Pain communal



L'équipe du four à pain communal, a organisé une marche (gourmande) en Octobre 2011 avec une randonnée d'une dizaine de kilomètres menée par Jeanne Moutot et une marche de 5 kms menée par Line Simon. Encore merci de votre participation.

Nous avons terminé cet après midi convivial par un casse croûte à la salle polyvalente, où nous nous sommes régalés avec le pain et les brioches cuits dans le four communal...

L'équipe du four à pain





## Commémoration du 11 Novembre

---

En ces temps difficiles pour tous, il est important de ne pas oublier...

Le 27 août 1916

Cher papa,

Dans la lettre que j'ai écrite à maman, je lui disais tout notre bonheur à nous retrouver « nous-mêmes » après s'être vus si peu de choses... à la merci d'un morceau de métal !...Pense donc que se retrouver ainsi à la vie c'est presque de la folie : être des heures sans entendre un sifflement d'obus au-dessus de sa tête... Pouvoir s'étendre tout son long sur de la paille même... Avoir de l'eau propre à boire après s'être vus, comme des fauves, une dizaine autour d'un trou sale ; pouvoir manger quelque chose de chaud à sa suffisance, quelque chose où il n'y ait pas de terre dedans, quand encore nous avions quelque chose à manger... Pouvoir se débarbouiller, pouvoir se déchausser, pouvoir dire bonjour à ceux qui restent...Comprends-tu, tout ce bonheur d'un coup, c'est trop. J'ai été une journée complètement abruti. Naturellement toute relève se fait de nuit, alors comprends aussi cette impression d'avoir quitté un ancien petit bois où il ne reste pas un arbre vivant, pas un arbre qui ait encore trois branches, et le matin suivant après deux ou trois heures de repos tout enfiévré voir soudain une rangée de marronniers tout verts, pleins de vie, pleins de sève, voir enfin quelque chose qui crée au lieu de voir quelque chose qui détruit !

Pense que de chaque côté des lignes, sur une largeur de un kilomètre, il ne reste pas un brin de verdure, mais une terre grise de poudre, sans cesse retournée par les obus : des blocs de pierre cassés, émiettés, des troncs déchiquetés, des débris de maçonnerie qui laissent supposer qu'il y eu là une construction, qu'il y a eu des « hommes »...Je croyais avoir tout vu à Neuville. Et bien non, c'était une illusion. Là-bas, c'était encore de la guerre : on entendait des coups de fusil, des mitrailleuses, mais ici rien que des obus, des obus, rien que cela ; puis des tranchées que l'on se bouleverse mutuellement, des lambeaux de chair qui volent en l'air, du sang qui éclabousse... Tu vas croire que j'exagère, non. C'est encore en dessous de la vérité. On se demande comment il se peut que l'on laisse se produire de pareilles choses. Je ne devrais peut être pas décrire ces atrocités, mais il faut qu'on sache, on ignore la vérité trop brutale. Et dire qu'il y a vingt siècles que Jésus-Christ prêchait sur la bonté des hommes ! Qu'il y a des gens qui implorent la bonté divine ! Mais qu'ils se rendent compte de sa puissance et qu'ils la comparent à la puissance d'un 380 boche ou d'un 270 français !... Pauvres que nous sommes !

Nous tenons cependant, c'est admirable. Mais ce qui dépasse l'imagination, c'est que les Boches attaquent encore . Il faut avouer que jamais on aura vu une pareille obstination dans le sacrifice inutile : quand par hasard ils gagnent un bout de terrain ils savent ce que ça leur coûte et encore ne le conservent-ils pas souvent.

J'espère aller bientôt vous revoir et on boira encore un beau coup de pinard à la santé de ton poilu qui t'embrasse bien fort.

René Pigeard avait 20 ans en 1914. Il était né dans l'Yonne. Imprimeur dans la vie civile, il fut blessé à Verdun. Fait prisonnier en 1917, il mourut électrocuté en essayant de s'évader de son camp de prisonniers le 17 octobre 1917.

Extrait de "Paroles de Poilus"  
Lettres et carnets du front 1914-1918

## Spectacle de Noël

Un spectacle de Noël dans un magasin de jouets, un vrai régal pour les enfants !

Une belle réussite à mettre à l'actif d'une équipe de bénévoles toujours très inspirée, d'enfants enthousiastes au service d'un public nombreux, et des clowns toujours aussi attendus.

Mais le clou de l'après midi, c'est la venue du père Noël avec sa hotte pleine de jouets, accueilli par des petits impressionnés et des grands impatients.



Pour les absents, les jouets sont disponibles en Mairie, jusqu'au 31 janvier. Ensuite ils seront remis à une œuvre caritative



## Renseignements utiles

---

### Mairie

---

☎ : 02.35.23.40.67, 📠 : 02.35.02.01.09 E.mail : mairie-sg.auzouville.sur.ry@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :

|               |                                                                                  |
|---------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| <b>MARDI</b>  | Secrétariat de 9 heures à 11 heures<br>Permanence de 17 heures 30 à 19 heures 30 |
| <b>JEUDI</b>  | Permanence de 17 heures 30 à 19 heures 30                                        |
| <b>SAMEDI</b> | Permanence de 10 heures à 12 heures                                              |

### Les Locations de salles

---

#### Salle polyvalente

|                              |              |
|------------------------------|--------------|
| - 2 jours (fin de semaine) : | <b>350 €</b> |
| - 1 jour férié en semaine :  | <b>250 €</b> |

#### Ancienne salle des fêtes : (Restaurant scolaire)

|                              |              |
|------------------------------|--------------|
| - 2 jours (fin de semaine) : | <b>190 €</b> |
| - 1 jour férié en semaine :  | <b>120 €</b> |
| - Vin d'honneur :            | <b>80 €</b>  |

Pas de location de vaisselle par la commune.

**Nous comptons sur la bienveillante compréhension de tous pour éviter les bruits extérieurs après 22 heures.**

### Décharge du THIL

---

De 9h à 11h45 pour le dépôt de terre et de végétaux uniquement.

|        |                 |        |                        |
|--------|-----------------|--------|------------------------|
| SAMEDI | 17 - 31 Mars    | SAMEDI | 04 - 18 Août           |
| SAMEDI | 14 - 28 Avril   | SAMEDI | 01 - 15 - 29 Septembre |
| SAMEDI | 12 - 26 Mai     | SAMEDI | 13 - 27 Octobre        |
| SAMEDI | 09 - 23 Juin    | SAMEDI | 10 - 24 Novembre       |
| SAMEDI | 07 - 21 Juillet |        |                        |

### Déchetterie de Darnétal et Boos

---

**Horaires d'ouverture :**

#### **Pour Darnétal :**

Lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Vendredi de 14h45 à 17h30.

Mardi fermé

#### **Pour Boos :**

Lundi - mercredi - vendredi - samedi de 9h00 à 11h55 et de 14h à 18h30,

Mardi et jeudi de 9h à 11h55.

**Se munir d'un justificatif de domicile.**

Les déchetteries sont fermées les jours fériés .

Renseignements : Pôle des déchets de la Communauté d'agglomération rouennaise Tél. 0 800 021 021

## Agenda

|                         |                                           |                                             |
|-------------------------|-------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Samedi 07 janvier :     | Galette, Pot de l'amitié et vœux du maire |                                             |
| Samedi 18 février :     | Repas du CCAS                             | (CCAS)                                      |
| Mercredi 14 mars :      | Défilé des enfants                        | (Animation Village)                         |
| Dimanche 18 mars :      | Thé dansant                               | (Club des Bons Amis)                        |
| Samedi 24 mars :        | Fest-Noz                                  |                                             |
| Samedi 14 avril :       | Choucroute                                | (Animation Village)                         |
| Mardi 8 mai :           | Commémoration de la libération            | (Anciens combattants)                       |
| Samedi 2 juin           | Fête communautaire                        | (Communauté de Communes)                    |
| Dimanche 24 juin :      | Fête de la musique                        | (Animation village)                         |
| Dimanche 12 août :      | Foire à tout                              | (Animation village+bénévoles)               |
| Mercredi 15 août :      | Fête patronale                            | (Associations, municipalité+bénévoles)      |
| Samedi 15 septembre :   | Repas                                     | (Animation Village)                         |
| Le 29 et 30 septembre : | Exposition de peinture                    | (Animation village)                         |
| Dimanche 4 novembre :   | Spectacle des Bons Amis                   | (Club des Bons Amis)                        |
| Lundi 11 novembre :     | Commémoration de l'Armistice              | (Anciens Combattants)                       |
| Samedi 17 novembre :    | Repas des Aînés                           | (Club des Bons Amis)                        |
| décembre :              | Téléthon                                  | (ASAR + bénévoles)                          |
| Samedi 15 décembre :    | Noël des Enfants                          | (Animation village, municipalité+bénévoles) |

## Etat Civil

### Naissances :

Luc GERVAIS le 1er octobre 2011  
Clémentine BOQUET-LANCEA le 30 octobre 2011  
Alice LEVASSEUR le 31 octobre 2011  
Lise HEDOU le 21 novembre 2011

### Décès :

Adam DENIS le 27 septembre 2011  
Jeannine GUERARD, née DUVAL le 13 octobre 2011



Dessin de Thomas Floret

Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune d' Auzouville sur Ry.

Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal,

**Directeur de publication :** Le Maire

**Chargé de la rédaction :** la commission communication

**Les rédacteurs :** Les élus municipaux, les associations, les habitants

**Impression :** Alpha-Copy 32 rue St Eloi 76000 ROUEN

**Distribution :** Les agents communaux, les élus.